

## **Bourse de doctorat « Dynamiques économiques sur le territoire de la métropole Nice Côte d'Azur : Hétérogénéité et tendances ».**

Depuis plusieurs années l'Insee a détaillé la « métropolisation » de l'économie française, c'est-à-dire la concentration des activités, de l'emploi et de la population autour d'une métropole et un dépassement de la dichotomie entre territoires ruraux et urbains impliqués dans un système complexe (Insee, 2015). Ce dynamisme régional a été favorisé par la création d'EPCI (Etablissement Public Coopération Intercommunale) de nouvelles envergures depuis la réforme des collectivités territoriales de 2010, renforcées par des lois de 2014 (loi « MAPTAM ») et 2015 (loi « NOTRe »).

La métropole Nice Côte d'Azur est un cas particulièrement intéressant à étudier du fait de son ancienneté – c'est la première « métropole » créée fin 2011 – et de sa forte hétérogénéité. En effet, sur les 51 communes qui la composent, la minorité urbaine sur le littoral concentre l'activité, le logement et l'emploi quand une majorité des communes membres sont davantage rurales et moins bien dotés en emplois. Outre ces différences territoriales connues sur le territoire de la métropole Nice Côte d'Azur, les potentielles dynamiques métropolitaines sont peu documentées, et requièrent le développement de nouvelles analyses. Le projet de doctorat « Dynamiques économiques sur le territoire de la métropole Nice Côte d'Azur : Hétérogénéité et tendances » vise à combler ce manque.

Tout d'abord, il conviendra de regarder la composition de l'emploi, et non sa simple répartition géographique. Il faudra donc identifier les activités porteuses – c'est-à-dire les activités soutenues dans les secteurs en croissance, innovants, et les filières stratégiques – les quantifier (poids dans l'économie locale, nombre d'entreprises, nombre d'emplois) et regarder la répartition géographique de ces activités ainsi que la tendance récente. Ces analyses devront en tout état de cause s'intéresser aux secteurs économiques du tourisme, du CHR, à l'industrie, et plus spécifiquement aux secteurs de la santé et des nouvelles mobilités.

Ces analyses seront possibles grâce au détail des activités au niveau communal livré par la base FLORES de l'Insee. Les données URSSAF sur l'emploi et les déclarations d'embauche pourront également être utilisées. Les données Banques de France, ou les données de la DDFIP peuvent également être une source et il faudra dans tous les cas veiller à la cohérence des analyses produites.

Ensuite une analyse d'économétrie spatiale permettra de regarder l'effet d'entraînement économique territorial, afin de déterminer dans quelle mesure les territoires les plus éloignés profitent du surcroît d'activité sur le littoral, et quelles en sont les déterminants. Cette analyse pourra également porter sur l'effet d'entraînement de la métropole sur les autres territoires du département des Alpes-Maritimes (ex : quantifier le nombre d'actifs métropolitains résidant à l'extérieur de la Métropole). En outre, il faudra tâcher de déterminer les activités complémentaires sur le territoire de la métropole, afin d'identifier les secteurs à développer afin de promouvoir un développement harmonieux de la métropole Nice Côte d'Azur.

Par ailleurs, une analyse des grands projets structurants et équipements majeurs de la Métropole Nice Côte d'Azur et de leur impact économique, social et environnemental sur les différentes communes qui la compose sera impactant en termes d'analyse stratégique.

Enfin, en couplant ces données aux données individuelles du recensement, il sera possible de croiser les anticipations obtenues des dynamiques locales de l'activité avec celles de la population. Ainsi on pourra compléter les analyses précédentes de prévisions sur les migrations pendulaires ou sur le marché de l'immobilier.

En définitive, cette thèse de doctorat permettra de donner les outils d'un diagnostic fin des dynamiques territoriales sur la métropole, et de leur évolution pour guider au mieux l'action publique mais également éclairer les acteurs privés dans leurs choix.

**Laboratoire de rattachement :** GREDEG (Groupe de Recherche en Droit, Economie et Gestion), UMR 7321 Université Côte d'Azur et CNRS.

**Ecole Doctorale de rattachement :** ED DESPEG

**Localisation du poste :** La thèse se déroulera en alternance au GREDEG et à l'EUR ELMI suivant des modalités à déterminer.

**Contact :** Thomas Jobert, [thomas.jobert@univ-cotedazur.fr](mailto:thomas.jobert@univ-cotedazur.fr)

**Montant de la rémunération mensuelle :** environ 2000€ brut

**Profil de candidature :**

Titulaire d'un M2 en Economie, en Econométrie ou en Statistiques Appliquées. Avoir un très bon niveau en statistiques et en économétrie. Etre familier avec les logiciels R, STATA ainsi que les langages de traitement et de programmation Python, SQL ou VBA.

**Composition du dossier de candidature :**

- L'ensemble des relevés de notes depuis la licence (ou équivalent)
- Un CV
- Une lettre de motivation
- Deux références d'enseignants-chercheurs ou de professionnels
- Mémoire de M2 ou tout autres travaux

**Modalité de dépôt de candidature et de sélection :**

Les dossiers sont à envoyer à [thomas.jobert@univ-cotedazur.fr](mailto:thomas.jobert@univ-cotedazur.fr) avant le 2 septembre 2022, délai de rigueur.

Les modalités de sélection sont les suivantes :

1. Les dossiers proposés seront évalués par un comité ad-hoc.
2. A l'issue de la première sélection, les candidat.e.s retenu.e.s seront auditionné.e.s par le comité ad-hoc, qui procédera au classement final.

Calendrier de l'appel

1 juin 2022 : lancement de l'appel.

2 septembre 2022 : date limite de dépôt des candidatures.

Semaine du 5 septembre 2022 : étude des dossiers et notification aux candidat.e.s auditionné.e.s.

Semaine du 19 septembre 2022 : audition des candidat.e.s et notification des résultats.